



SÉRIE SUR LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES



FRUIT AND VEGETABLES SCHEME



Session n°12

Politiques et réglementations européennes : quels impacts pour les chaînes de valeur des fruits et légumes ?

Mardi 17 mars 2026

10h00-11h30 UTC/11h00-12h30 CET (heure de Paris/Bruxelles)

[En ligne \(Zoom\)](#)

Interprétation en direct en anglais et en français

1. Contexte

Le respect des règles fixées par l'Union européenne (UE) une condition préalable à l'accès au marché agroalimentaire de l'UE. La législation récente, notamment en matière de diligence raisonnable des entreprises, de durabilité, et d'emballage, se traduit désormais par des obligations de conformité concrètes pour les entreprises opérant sur le marché de l'UE ou l'approvisionnant.¹ Parallèlement, les révisions en cours des seuils de résidus de pesticides et le renforcement du contrôle des importations renforcent la surveillance des marchandises entrant dans l'UE.²

Pour les chaînes de valeur des fruits et légumes (F&L), ces évolutions ont une incidence sur la gestion des pesticides, les systèmes de traçabilité, la conception des emballages et la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement. Dans cet environnement en pleine mutation, l'anticipation réglementaire devient un élément central de la compétitivité et de la gestion des risques.

2. Évolutions réglementaires prioritaires de l'UE pour le secteur des F&V

Plusieurs évolutions réglementaires récentes au niveau de l'UE sont en train de remodeler la manière dont les opérateurs du secteur des F&L accèdent au marché européen.

Conformité en matière de pesticides et de résidus : les mises à jour continues des limites maximales de résidus (LMR) de pesticides sur les produits alimentaires, associées à un renforcement de la surveillance des importations, accroissent l'importance de la gestion préventive des résidus et de la fiabilité des tests en laboratoire. Le non-respect des normes peut entraîner le rejet des expéditions, des pertes financières et des risques pour la réputation.³

Par ailleurs, lorsque l'UE identifie des risques potentiels pour la santé publique liés à la présence de contaminants ou de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires importées, elle peut temporairement imposer des exigences plus strictes pour l'entrée de ces

¹ [Commission européenne, 2024, CSDDD](#) et [Commission européenne, 2024, Règlement sur les emballages](#)

² [Commission européenne, 2024, Limites maximales de résidus](#)

³ [Commission européenne, 2024, Cadre relatif aux LMR](#)

denrées sur le marché européen. Ces contrôles officiels renforcés peuvent avoir des répercussions pratiques importantes sur les secteurs concernés, y compris sur le commerce.⁴

Diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises : les exigences de l'UE en matière de diligence raisonnable visent à garantir la responsabilité des entreprises tout au long des chaînes de valeur. Bien qu'elles s'appliquent directement aux grandes entreprises basées dans l'UE, elles pourraient avoir des implications pratiques pour les fournisseurs, qui pourraient être tenus de fournir des informations sur la conformité en matière de droits humains et d'environnement, la capacité de traçabilité et les systèmes structurés de gestion des risques⁵.

Emballages et durabilité environnementale : les nouvelles règles de l'UE en matière d'emballages introduisent des exigences plus strictes en matière de recyclabilité et de réduction des déchets. Pour les exportateurs, la conception des emballages et la documentation sont de plus en plus liées à la conformité réglementaire et au positionnement sur le marché.⁶

Ces évolutions reflètent une tendance internationale plus large qui lie le commerce agricole, la durabilité et la gestion des risques comme le souligne le récent travail de suivi des politiques agricoles de l'OCDE⁷.

3. Implications pour les producteurs, les exportateurs et les PME

Les changements réglementaires de l'UE remodelent les conditions dans lesquelles les opérateurs du secteur des fruits et légumes sont en concurrence sur le marché européen.

La conformité dépend de plus en plus d'une gestion structurée des résidus, d'une traçabilité numérique fiable, de systèmes d'évaluation des risques documentés et d'une adaptation durable des emballages. Le renforcement de la surveillance des importations et la mise à jour régulière des seuils de résidus de pesticides soulignent l'importance opérationnelle des systèmes de conformité préventifs.

Pour les grands exportateurs disposant d'infrastructures de conformité bien établies, l'harmonisation réglementaire peut renforcer leur positionnement sur le marché. Pour les petites et moyennes entreprises (PME), l'adaptation peut nécessiter des investissements importants dans les capacités de test, de documentation et de gouvernance.

Dans ce contexte, le maintien de chaînes de valeur inclusives nécessite un accès précoce à l'information réglementaire, des investissements dans les systèmes numériques et de test, ainsi qu'un dialogue continu entre les importateurs de l'UE et les pays exportateurs.

⁴ [AGRINFO, mai 2025, Lignes directrices Augmentation temporaire des contrôles officiels des importations alimentaires – Règlement 2019/1793.](#)

⁵ [Commission européenne, 2024 CSDDD](#)

⁶ [Commission européenne 2024, Règlement](#)

⁷ [OCDE ; 2023, Suivi et évaluation des politiques agricoles](#)

4. La voie à suivre

À mesure que les exigences de l'UE évoluent, les chaînes de valeur des F&L doivent passer d'une conformité réactive à une adaptation stratégique. Cela implique d'identifier les principaux risques, d'investir dans la traçabilité et les systèmes de test, et de renforcer le dialogue, tout en veillant à ce que ces adaptations restent accessibles aux PME et aux petits producteurs.

Cette session portera sur :

- les risques d'exportation liés aux règles sur les résidus de pesticides et aux contrôles aux frontières ;
- les implications opérationnelles des nouvelles obligations de diligence raisonnable de l'UE ;
- l'impact de l'évolution des normes d'emballage et de durabilité sur l'accès au marché et le positionnement.



Série OCDE-COLEAD sur l'industrie des fruits et légumes

Session n°12

Politiques et réglementations européennes : quels impacts pour les chaînes de valeur des fruits et légumes ?

Mardi 17 Mars 2026

10h00-11h30 UTC/11h00-12h30 CET (heure de Paris/Bruxelles)

[En ligne \(Zoom\)](#)

Interprétation en direct en anglais et en français

Ordre du jour

Modérateur : *José Brambila-Macias, Directeur de programme, Direction des échanges et de l'agriculture, Codes et régimes agricoles, OCDE*

10:00-10:05 Bienvenue et introduction : *Ines Bastos, Experte principale en développement commercial, COLEAD*

10:05-10:15 Mise en perspective : *Sophie Primot, Responsable de programme, INTPA, Commission européenne.*

10:15-10:50 Évolutions récentes de la réglementation européenne ayant une incidence sur les chaînes de valeur des fruits et légumes

- *Andrea Barrios, Experte en politiques et réglementations de l'UE, COLEAD*
- *Jane Richardson, Administratrice principale, Groupe de travail sur les pesticides, OCDE*
- *Charles Mensah, Chercheur en développement durable, Université d'Essex*

10:50-11:05 Points de vue des opérateurs

- *Faly Rasamimanana, Directeur général de Faly Export, Madagascar*

11:05-11:20 Session de questions-réponses

11:20-11:30 Conclusion : *Ahoefa Soklou, Chargée de projet, Réseaux et alliances, COLEAD*



Cet événement a été organisé dans le cadre du programme Fit For Market+ mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.